

Rapport sur l'atelier Renforcer les liens : mise en pratique de l'Accord sur le secteur bénévole et communautaire et des codes de bonnes pratiques

Le 1^{er} mars 2005, un atelier interactif intitulé « **Renforcer les liens : mise en pratique de l'Accord sur le secteur bénévole et communautaire et des codes de bonnes pratiques** » a eu lieu à St. John's (Terre-Neuve et Labrador). Cet atelier a été animé par Gerald Alexander, de Santé Canada, et par Tim Turner, du Centre Murphy, organisme communautaire sans but lucratif. Sur les 39 personnes inscrites à cet atelier, 33 étaient présentes. De ces participants, 25 provenaient du secteur bénévole, et huit du gouvernement.

Promotion de l'atelier

Il a été reconnu que la participation à l'atelier dépendait d'un vigoureux effort de promotion. À cet effet, on a engagé le Conseil des services communautaires (CSC), organisme œuvrant à l'échelle provinciale et déjà familiarisé avec l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, afin d'aider à promouvoir l'atelier. À l'aide des réseaux du CSC et de sa stratégie de promotion, des invitations et des prospectus ont été envoyés par télécopieur et par courriel à de nombreux organismes et particuliers dans la région. Cette façon de procéder a permis d'informer le secteur bénévole de l'existence de l'Accord et d'inciter les gens à participer à l'atelier. Au sein du gouvernement, on a surtout promu l'atelier par le biais du système de diffusion électronique interne.

Format de l'atelier

On a décidé de tenir un atelier d'une demi-journée. Cette décision était fondée sur des commentaires selon lesquels les gens n'étaient pas disposés à consacrer plus de temps que cela à un atelier de présentation générale. Par conséquent, afin de donner aux participants un bon aperçu de l'Initiative, on a condensé les matériaux de façon à pouvoir inclure les sujets suivants au programme :

- Contexte de l'Initiative
- Raison d'être de l'Accord
- Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques
- Codes de bonnes pratiques de financement
- Comment donner vie à l'Accord et aux codes : mise en pratique

Stratégie de présentation

Mesures prises par les animateurs pour bien faire comprendre l'Initiative par les participants :

- Donner des présentations sur l'Accord
- Animer plusieurs discussions entre les participants
- Répondre à différentes questions et observations émanant des participants
- Présenter une étude de cas pour illustrer la mise en œuvre de l'Accord

Pendant l'atelier, on a largement utilisé le matériel fourni aux animateurs pendant leur formation à Ottawa (reliure, diaporama PowerPoint).

Réactions (18 participants sur 33 ont rempli les évaluations)

Échelle : (*Moyenne des notes attribuées par les participants)

Médiocre	Adéquat	Satisfaisant	Bon	Excellent
1	2	3	4	5

Impression générale à la fin de l'atelier (17 réponses)	3,11*
Objectifs et contenu (17 réponses)	3,17*
Code – dialogues sur les politiques (16 réponses)	3,31*
Code – financement (16 réponses)	3,06*
Étude de cas (10 réponses)	2,90*
Pertinence de l'atelier pour le travail quotidien (18 réponses)	3,89*
Évaluation de l'atelier	
• Approche (17 réponses)	3,52*
• Animation (17 réponses)	3,52*
• Logistique (17 réponses)	3,76*
• Durée (16 réponses)	
➤ Trop long	0
➤ Trop court	10
➤ Juste assez	6
• Documentation (12 réponses)	
➤ Trop	5
➤ Pas assez	1
➤ Juste assez	6

Observations générales des participants

- Il aurait fallu avoir la présence de cadres supérieurs de RHDCC afin de permettre au secteur bénévole de constituer des réseaux.
- Il aurait fallu plus de discussions de groupes et d'occasions de dialoguer avec les fonctionnaires.
- Il aurait fallu mettre la documentation à jour en fonction des réalités de 2005.
- Il faudrait avoir un ombudsman du secteur bénévole et une collaboration intersectorielle entre les ministères et le secteur bénévole.
- Il faudra offrir une formation pour aider le secteur bénévole à mettre l'Accord en pratique.

- Cet atelier portait sur la théorie et non sur la pratique.
- Les animateurs étaient très compétents et essayaient d'être francs et ouverts.
- L'un dans l'autre, j'ai trouvé l'atelier utile.
- Les animateurs étaient bien préparés mais manquaient de temps.
- On nous a remis beaucoup de documents à emporter. L'information aurait dû être simplifiée.
- On aurait dû nous envoyer la documentation avant l'atelier.
- Où en est l'engagement gouvernemental envers le déblocage de ressources?
- Ça semble être une bonne idée, mais on attend des engagements fermes.
- Où en sont les mécanismes d'évaluation et de reddition de comptes?
- J'ai trouvé l'atelier utile et je le recommanderais à d'autres.
- Trop d'information. Pas assez de temps pour interagir avec les participants et avec l'information.
- A réussi à présenter la documentation en peu de temps.
- A réussi à présenter un survol de l'Accord, mais les participants auraient voulu recevoir des réponses à des questions précises, ce qui ne semblait pas être le rôle des animateurs.
- Bon travail, mais il aurait fallu plus d'études de cas concernant particulièrement le Code des bonnes pratiques de financement.
- L'atelier m'a obligé à consacrer le temps nécessaire pour me familiariser avec l'Accord.

Observations des animateurs

Voici quelques observations émanant des animateurs :

- Les participants ont manifesté intérêt et curiosité envers l'Accord.
- Au départ, il y avait de l'incertitude quant à la nature et à la raison d'être de l'Accord. Plusieurs participants ne se rendaient pas compte que c'est un cadre conçu pour orienter les rapports entre le secteur bénévole et le gouvernement fédéral. Certains d'entre eux s'attendaient à voir des directives et orientations que le secteur bénévole et le fédéral seraient obligés de respecter.
- Petit à petit, les participants se sont rendus compte que c'est un outil auquel ils devaient consacrer analyses et réflexions plus approfondies.
- On a des opinions divergentes sur le besoin de consacrer plus de temps et d'efforts aux discussions sur la mise en œuvre de l'Accord. Dans les observations, 10 répondants sur 17 affirment avoir trouvé l'atelier trop bref.
- D'après un nombre important de participants, l'Accord représente l'occasion d'améliorer les rapports entre le secteur bénévole et le gouvernement fédéral et de renforcer la prestation des services à cet égard.
- Plusieurs participants s'attendaient à apprendre comment améliorer l'accès direct au financement. Cette observation est typique de la fragilité de la situation financière de maints acteurs du secteur bénévole.

- Les participants du secteur bénévole ont apprécié la présence de fonctionnaires du gouvernement fédéral à l'atelier, mais ils ont tous dit que celui-ci doit s'engager de manière plus ferme et concrète, notamment en débloquent les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord.
- Les participants ont posé des questions concernant les aspects d'évaluation et de reddition de compte de l'Accord, mais les animateurs n'ont pu fournir de renseignements précis dans leurs réponses.
- Plusieurs questions concernaient les fonds affectés à l'Initiative et l'éventualité d'accroître le financement de celle-ci.

Recommandations

Voici quelques recommandations concernant l'avenir de l'Initiative.

- Déterminer l'orientation et la stratégie futures concernant la promotion et la mise en œuvre de l'Initiative.
- Déterminer le niveau d'engagement concret du gouvernement fédéral envers l'Initiative.
- Déterminer le montant de ressources engagées et disponibles pour l'Initiative.
- Continuer de promouvoir l'Accord grâce à d'autres ateliers et discussions.
- Envisager la possibilité de lancer des projets pilotes permettant à des organismes bénévoles et aux ministères ou organes concernés du gouvernement fédéral de bénéficier d'un soutien et d'une orientation relativement à la mise en œuvre de l'Initiative.

Rapport préparé pour le Bureau du secteur bénévole, Agence de santé publique du Canada
Par Tim Turner et par Gerald Alexander
Le 27 mars 2005